

Sourdes et courageuses

Épisode 5

[Julie] Bonjour tout le monde ici Julie Châtelain, je suis très heureuse de vous retrouver aujourd'hui pour la cinquième émission de Sourdes et Courageuses. Et aujourd'hui et bien je suis accompagnée par Michèle Dion, interprète du SIVET et elle va interpréter finalement tout le long de l'émission parce qu'aujourd'hui on va avoir des invités, en studio, extraordinaires que j'aime vraiment beaucoup de la Maison des Femmes sourdes de Montréal et on veut que ça soit accessible évidemment à toute la communauté, donc voilà pourquoi on a l'interprète et que c'est filmé aussi pour qu'on ne manque absolument aucun détail. Et aujourd'hui, on va parler dans cette émission, on va se focus sur la violence faite aux femmes, mais aux femmes sourdes parce que c'est un enjeu qu'on retrouve vraiment au sein de la communauté, on va parler avec Line Bergeron qui est directrice de la Maison des Femmes sourdes et avec Marie-Hélène Couture, qui est coordonnatrice des services à la Maison des Femmes sourdes. Bonjour mesdames.

[Line] Bonjour Julie.

[Julie] Bonjour.

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] Bonjour.

[Julie] Marie-Hélène c'est notre personne sourde en studio, donc on va s'ajuster évidemment donc quand je dis « Bonjour mesdames. » Mais c'est pour ça qu'il y a des fois un petit délai, c'est tout à fait normal. Donc on va parler vraiment de la violence faite aux femmes auprès de la communauté sourde et je trouvais ça vraiment important d'aborder ce sujet-là avec vous parce que ça revient souvent, donc une grosse partie de votre mandat est d'aider ces femmes-là, si on regarde un petit peu, je vais donner la parole à Line Bergeron, au niveau justement de la communauté sourde, quand vous offrez les services, la violence faite aux femmes, est-ce que ça revient souvent ?

[Line] Oui, ça revient souvent, mais je dois mentionner puis c'est très important dans l'histoire des dernières années de notre organisme, nous en fait, on a vécu pendant la pandémie où toute la période entourant la pandémie un grand calme, mais au sein de l'organisme. Au début, on s'est questionné parce qu'il y avait quelque chose qui ne fonctionnait pas, on se disait : « Crime, on n'a plus d'appel ou on n'a plus beaucoup de demandes. » Et tous les impacts de la pandémie, l'isolement a fait en sorte et l'insécurité, la grande insécurité qu'ont vécu tout le monde à ce moment-là et particulièrement les femmes sourdes a fait en sorte qu'elles sont restées en fait, ou que ne serait-ce qu'à cause de l'économie, l'argent, le manque, se dire : « Où est-ce que je vais aller, où est-ce que je vais me retrouver après ? » Donc ça, ça a été puis on recommence, on revoit dans les derniers mois, ça fait quand même quelques années, mais là, on recommence à voir, on commence à avoir des demandes de placement en maison d'hébergement puis on recommence à avoir une recrudescence de femmes sourdes qui nous demandent des services soit en hébergement ou en, excuse-moi, en accompagnement en violence conjugale.

[Julie] C'est ça, dans le processus aussi.

[Line] Exactement.

[Julie] Marie-Hélène toi justement, tu fais partie de la Maison des Femmes sourdes, ça fait combien de temps que tu travailles à la Maison des Femmes sourdes ?

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] En mars, ça va faire 23 ans.

[Julie] Bon, 23 ans, donc c'est pour ça que tu es l'experte tout indiquée, tu es coordonnatrice des services cliniques et ce qui veut dire quand même que toi depuis 23 ans au niveau de-- Qu'est-ce que tu pourrais dire par rapport à-- Est-ce que tu vois une augmentation des demandes des femmes qui sont dans des situations de violence conjugale ?

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] C'est sûr que les chiffres c'est toujours invisible, on n'a rien de précis parce que c'est très tabou. Lorsque je vois des personnes, je sais qui peuvent être victimes, mais qui ne font pas de demande, mais parce que c'est très tabou dans la communauté, on sait qu'on a des chiffres, il y en a beaucoup oui, mais je pense que le chiffre pourrait quasiment être doublé parce que c'est la partie invisible, ce qui n'est pas vu. Il y en a qui participe ici et là à certaines activités, on sait clairement qu'elles sont victimes, mais qu'elles ne le manifestent pas et depuis mon expérience, on voit que les chiffres augmentent toujours, oui. C'est sûr qu'à la pandémie il y a eu une petite baisse, mais là, ça revient et oui les chiffres, c'est sûr qu'ils sont toujours très gros et très présents.

[Julie] Mais en fait, c'est ça qui est difficile au niveau de la violence conjugale, mais peu importe la clientèle, c'est difficile d'avoir des chiffres vraiment concrets, de dire combien de femmes vivent de la violence conjugale parce qu'il y a combien de femmes qui sont en ce moment dans une situation de violence conjugale et on ne le sait pas. Elles n'ont pas été demandées de l'aide, c'est plus facile de dire : « Ah ben en hébergement. » Parce que là il y a vraiment comme une trace de dire : « OK, cette femme-là a quitté. » C'est plus facile, mais sinon c'est vraiment abstrait d'aller chercher ces femmes-là et quand tu disais justement il y en a que vous le savez au sein de la communauté qui vont vivre de la violence conjugale, mais qui ne vont pas demander de l'aide, ça, à ce moment-là, est-ce que c'est parce que vous faites des ateliers ? Comment tu fais pour savoir ça ?

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] Juste un exemple, nous avons fait un atelier de prévention plutôt que de se rendre jusqu'à une crise puis bon, l'atelier c'était la communication non violente et quelles sont les perceptions de chaque personne et souvent les gens ne s'en rendent pas compte, mais elles viennent à s'exprimer et nous on détecte qu'il y a des messages de victime de violence, mais là, nous, on y va de façon subtile, on dit que ce n'est pas acceptable, que c'est délicat, on explique comment on peut améliorer la communication et à partir de là les femmes sont sensibilisées. Et plusieurs c'est de la violence dans la vie quotidienne, ce n'est pas des violences qui sont très claires qu'on peut détecter, parfois elles se disent que c'est juste une petite chose qui arrive ici et là, mais au total, on peut dire qu'il y a beaucoup plus de violence, une violence psychologique,

verbale et donc on devient habitué à ça, ce n'est pas grave, on finit par l'accepter, mais non, il ne faut pas l'accepter, il faut se respecter et on amène tout le temps des petits éléments par rapport à ça puis des fois elles disent : « Ah, mais telle chose, c'est correct ? » On leur dit : « Ah oui, mais regarde si on parle de violence et un lien à ça. » Souvent les personnes ne s'en rendent même pas compte et à la Maison des Femmes sourdes de Montréal on est là pour éduquer, sensibiliser et ceux qui sont à l'extérieur de Montréal aussi ont moins accès à l'information et avec nous ça leur permet d'avoir une bonne accessibilité.

[Julie] Et en même temps si on parle de violence conjugale déjà, c'est quand même un gros dossier, mais au niveau de la violence faite aux femmes sourdes, pour monsieur, madame tout le monde qui dit : « OK, elle est sourde, elle vit de la violence. » Mais aller chercher de l'aide quand on est une femme sourde, Marie-Hélène, est-ce que tu peux un petit peu nous expliquer ça serait quoi les enjeux qu'on retrouve auprès vraiment spécifiquement des femmes sourdes qui sont en situation de violence conjugale ?

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] L'enjeu le plus difficile c'est que dans la communauté sourde, tout le monde sait tout, que tu habites à Québec, à Trois-Rivières, en Abitibi, si tu dis à une personne, tout le monde te juge immédiatement puis des fois ils vont dire : « Ah, mais non, ce monsieur-là, il est fin, il est correct, il est tout le temps présent. » Mais des fois c'est des leaders de la communauté et tout le monde se connaît puis là, quand on dit qu'un couple que ça ne fonctionne pas bien, qu'il y a de la violence, mais on en parle à un ami, mais l'information sort facilement. Puis des fois comme on disait, il y a des fois des problèmes économiques, comment s'en sortir déménager, trouver un appartement, c'est difficile, donc à ce moment-là, elles vont décider de rester en couple et sinon, souvent toutes les ressources sont beaucoup pour les personnes entendant et les personnes sourdes ne sont pas au courant c'est quoi une maison d'hébergement, encore aujourd'hui il y en a beaucoup qui ne connaissent pas ça. Puis en plus, il faut imaginer d'appeler la police, faire confiance à un policier, c'est difficile aussi, en plus de devoir négocier à s'assurer d'avoir la présence d'un interprète à ces rencontres, c'est plusieurs étapes qui ne finissent plus et bon, comme ça complique les choses, elles préfèrent rester dans la situation, dans le cercle vicieux dans lequel elles sont. C'est un gros enjeu pour les femmes sourdes de sortir de leur situation.

[Julie] Mais ça, déjà que tu dis ça Marie-Hélène, on dirait que, OK, la femme sort, mais elle va où ? Parce que c'est ça, il y a cet enjeu-là de dire que les services sont pour des personnes qui sont entendantes. Il n'y a pas de maison d'hébergement pour les femmes qui sont sourdes, il n'y a pas de policiers qui travaillent, des policiers sourds qui travaillent uniquement avec-- Donc c'est ça, à ce moment-là, c'est un enjeu qui complique, des fois c'est quasiment plus décourageant de passer par tout le processus, finalement on va rester dans la situation, c'est un peu ça que tu es en train de dire ?

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] Oui, exactement.

[Julie] Et justement Line, toi comme directrice de la Maison des Femmes sourdes, c'est sûr que tu dois créer des partenariats avec justement des entendants de différents corps de métier.

[Line] Oui, en fait, on essaie vraiment de créer des partenariats dans un premier temps historiquement parce que la Maison des Femmes sourdes a 30 ans puis on a essayé depuis très longtemps de créer des partenariats avec certaines maisons d'hébergement puis ça fonctionne bien, ça fonctionne bien quand on a des partenariats, ce n'est pas garant de réussite parce que si on est partenaire avec trois maisons d'hébergement et qu'une journée une femme sourde a besoin d'être hébergée et que ces trois maisons d'hébergement là sont pleines, c'est là que ça se complique et que ça se corse, malgré l'ouverture des gens, qu'on se dit ouvert, il y a quand même des obstacles importants quand c'est le moment de trouver une maison d'hébergement.

[Julie] C'est sûr parce qu'en même temps ce n'est pas toutes les maisons d'hébergement avec qui vous avez des partenariats.

[Line] Non.

[Julie] C'est ça.

[Line] Non, mais même Julie, même avec celle avec lesquelles on n'en a pas, on s'entend que ici à Montréal, le Grand Montréal, je dirais, de fait, toutes les maisons d'hébergement devraient être accessibles, 100 %. Et quand elles ne le sont pas, je vais laisser le soin à Marie-Hélène d'expliquer comment ça se fait quand on accompagne une femme, mais même quand les maisons d'hébergement ne le sont pas, ce n'est pas un obstacle pour nous puis je vais laisser le soin à Marie-Hélène de vous expliquer pourquoi.

[Julie] OK.

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] Oui, faire suite à Line c'est sûr qu'anciennement on n'avait aucune accessibilité aux maisons d'hébergement et depuis la pandémie, le gouvernement a été sensibilisé parce qu'il a été au courant que les maisons d'hébergement étaient complètes puis il a voulu faire des ajouts de maisons pour qu'il y ait plus de disponibilités, donc effectivement, ils ont ouvert plus l'accessibilité puis il y a le regroupement des maisons d'hébergement avec qui on collabore pour permettre une accessibilité à tous les différents handicaps, incluant la surdité, donc on a fait des sensibilisations puis c'est sûr que ce n'est pas toutes les maisons d'hébergement parce qu'il y en a que c'est des vieux bâtiments qui doivent être adaptés, tout ça, mais ça se fait progressivement. Il y a quelques matériels qui ont été achetés, des systèmes d'adaptation pour personnes sourdes, mais c'est sûr qu'il y a plusieurs endroits qui n'en ont pas et ce que nous on fait, c'est que nous avons un sac, une trousse qui est mobile, ce qui veut dire qu'il y a tout le système pour le réveil matin pour un bébé qui pleure, pour l'alarme de feu, c'est un système qu'on peut remettre et qu'on fait l'installation et on fait le prêt durant l'hébergement. Si la femme qui est victime doit quitter rapidement les lieux, elle va ramasser rapidement ses vêtements, ses choses à elle, mais pas nécessairement le système d'adaptation pour les personnes sourdes, nous, on en a un qui est mobile qu'on prête le temps que la personne est en maison d'hébergement et ainsi tout le monde est rassuré.

[Julie] Et quand tu parles de réveil matin, en fait c'est quoi, c'est parce que le réveil matin n'est pas sonore et visuel ?

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] Oui, c'est ça. Il y en a deux, il y en a qui peut être sous forme de vibration qu'on met sous le matelas et il vibre pour permettre de réveiller et ça vibre assez fort, c'est certain qu'on se réveille. Et l'autre réveil matin ça va être un système de lumière qui clignote, on branche une lumière qui va clignoter, il y a les deux possibilités.

[Julie] Donc ça, c'est une trousse que vous amenez en maison d'hébergement, donc eux, ils n'ont pas à fournir le matériel, c'est vous qui avez même le matériel ?

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] C'est ça et aussi c'est pour permettre une accessibilité plus facilement qu'ils sentent que : « Ah non, mais là, il faut qu'on trouve du matériel et tout ça. » Mais là, ça permet une accessibilité plus rapide en ayant cette trousse.

[Julie] Et là, tu parlais de la trousse comme exemple, c'est ces appareils-là, mais est-ce que dans la trousse il y a plus comme comment intervenir avec cette femme-là, quoi faire pour l'aider à ce qu'elle se sente plus incluse dans l'hébergement, il y a un peu de ça aussi ou ça se fait plus verbalement ?

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] Il y a deux possibilités, c'est sûr qu'il y a plusieurs étapes. Au départ c'est sûr qu'il faut clarifier avec l'intervenante quel est son rôle à elle, quel est le rôle de nous, la Maison des Femmes sourdes parce qu'on ne veut pas faire une double démarche. Et par exemple, si elle, la personne a besoin comme de faire des changements au niveau bancaire ou prendre rendez-vous avec des policiers, avec des avocats, c'est toutes des possibilités, mais là, on voit bon, l'autre intervenante de la maison d'hébergement peut s'occuper de trouver un appartement, de prendre des rendez-vous, mais on reste toujours en contact ensemble pour pouvoir faire les suivis, nous, on explique le cycle de la violence comment ça fonctionne, on partage les tâches parce que nous c'est plus facile de communiquer avec l'intervenante en langue des signes québécoise, excusez, avec

la cliente tandis que l'intervenante qui ne connaît pas la langue des signes, elles vont plus communiquer par écrit puis des fois s'il y a une crise de l'angoisse, si c'est en dehors de nos heures de bureau de l'organisme parce que nous, on est là de 9h à 4h30, on n'est pas disponible les soirs et fins de semaine, donc si elle ne se sent pas bien, elle peut aller rencontrer l'intervenante de la maison d'hébergement. Puis ça, on travaille en équipe.

[Julie] Mais c'est ça, c'est que dans le fond c'est que la femme est accueillie dans le fond par l'hébergement, donc les intervenantes de la maison d'hébergement, mais vous, vous n'êtes pas physiquement en place là-bas, donc c'est vraiment cette collaboration-là qui est vraiment importante parce que de façon générale, dans le quotidien la femme, elle est physiquement avec des personnes entendant.

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] Oui, oui, c'est ça puis la femme peut intégrer aussi les activités de la maison d'hébergement, c'est sûr que plus souvent c'est un peu plus difficile de l'intégrer parce qu'il n'y a pas d'interprète, la communication peut être un peu plus difficile parce que des fois ils ont des activités de cuisine, parfois la personne sourde va devenir un petit peu plus isolée, ça dépend de la dynamique de chaque lieu, de chaque maison d'hébergement puis il y a des femmes qui vont continuer à travailler à l'extérieur puis qui ne sont pas-- Mais c'est sûr que ça dépend des besoins de chaque femme.

[Julie] Et comme on voit, dans le fond ça a l'air tellement simple, dans le sens que petite trousse et vous arrivez, mais tu parlais que des fois c'est des vieux bâtiments et tout ça, mais le fait d'amener une trousse que ça soit un vieux bâtiment, ça ne change pas grand-chose, est-ce que c'est parce qu'il y a des résistances qu'on voit encore auprès de certaines maisons d'hébergement ?

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] Oui, oui, il y en a une partie qui est encore résistante puis on peut comprendre qu'elles ont des craintes parce qu'elles ne connaissent pas comment faire, comment accueillir une personne sourde, elles ont peur que ça soit compliqué parce que souvent la question qu'on a, c'est comment on va communiquer s'il y a un feu, comment on va lui dire, comment on va lui parler ? C'est souvent les questions qui reviennent. Puis à chaque fois on

prend le temps de leur expliquer, que nous avons la trousse, un système de détecteur qui fait clignoter une lumière pour qu'elle soit au courant, souvent on en a deux, un qui est installé dans la chambre de la cliente et un dans le salon pour les rassurer puis c'est sûr que c'est tout le temps d'avoir des bons arguments de bien expliquer et d'enlever ces peurs-là et aussi d'éliminer les préjugés qu'il peut y avoir. Pour moi c'est sûr que je suis là depuis plusieurs années et ce que je constate c'est comme un nouveau mot qui est très utilisé, c'est l'inclusion, mais là, on va dire : « Ah oui, oui, on est ouvert à l'inclusion, on est prête à accueillir. » Mais quand ça arrive la situation, c'est possible d'accueillir à ce moment-là, elles vont dire : « Ah non, mais comment on va communiquer et tout ça ? » Puis là, nous on va réutiliser et leur rappeler que : « Oui, mais vous dites que vous êtes ouvert à l'inclusion et tout. » Donc des fois les paroles puis la réalité sont différentes, il faut toujours argumenter et réussir à les convaincre parce qu'on ne peut pas laisser les femmes à la rue. Par exemple, une personne entendante est accueillie parce que l'autre est sourde, elle n'est pas accueillie, elle va se retrouver dans la rue, mais non, mais elle va être où sa sécurité pour cette dame là ? C'est sûr que la communauté sourde, elle est toute petite, elle ne peut pas nécessairement aller chez des amis parce que tout le monde se connaît puis parfois on essaie d'expliquer qu'il y a encore plus de risque, les risques sont encore plus élevés pour une personne sourde qu'une femme entendante.

[Julie] Oui, absolument et justement là, on parle au niveau de l'hébergement, mais sûrement qu'il y a des collaborations si nécessaire avec SOS violence conjugale parce que quand on parle de violence conjugale on pense tout de suite à SOS violence conjugale, Line vous avez un lien avec SOS ?

[Line] Oui, on a un excellent lien avec SOS puis d'ailleurs on a fait avec Claudine Thibaudeau, dont j'oublié le titre, je m'excuse Claudine, mais avec Claudine en fait, on a collaboré depuis quelques années à traduire beaucoup d'articles sur le site de SOS violence conjugale. En fait, on n'a pas fini, mais on est vraiment dans cette boucle-là, en fait, notre objectif ce serait d'assurer que tous les articles soient traduits en LSQ sur le site de SOS violence conjugale, donc ça, c'est une belle collaboration, c'est agréable de travailler avec Claudine parce qu'il y a une grande ouverture au niveau de l'accessibilité puis on sait que si-- D'ailleurs on l'a testé avec certaines femmes sourdes, les questionnaires qu'il y a sur le site de SOS, ça fonctionne très bien avec parce qu'ils sont traduits justement.

[Julie] Mais quand on dit traduit, c'est parce que souvent les gens disent : « On a juste à lire. »

[Line] Ah oui, ça, c'est le bout-- « Ils savent lire. »

[Julie] « Ils savent lire. » Quand tu dis traduire--

[Line] En fait, le niveau de compréhension du français n'est pas du tout le même pour l'ensemble des femmes sourdes parce que ce n'est pas leur langue première. Leur langue première c'est la LSQ. Donc la plupart vont lire minimalement le français, mais de comprendre un texte, des fois c'est plus complexe, les mots sont plus complexes, ben non, ce n'est pas accessible, donc c'est pour ça qu'on a fait cette collaboration-là avec SOS pour traduire des textes.

[Julie] Donc en LSQ, ça veut dire que dans le fond tu as le texte, exemple ça parle de la violence psychologique ou en ce moment on entend beaucoup le contrôle coercitif, c'est un mot qu'avant tu disais : « Mais qu'est-ce que c'est ça ? » Donc c'est sûr que de dire : « Mais oui, mais qu'est-ce que c'est ? » Tandis que là, ça veut dire qu'il y a exemple Marie-Hélène qui apparaît dans une fenêtre et c'est elle qui explique c'est quoi finalement en LSQ.

[Line] Oui, elle va lire le texte, hein Marie-Hélène c'est ça et dans le-- Oui, c'est ça.

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] Oui, c'est ça.

[Julie] Et à ce moment-là, la femme peut faire autant le questionnaire, savoir est-ce que je vis la violence psychologique puis ça marche bien, c'est ça ?

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] Oui, en fait c'est comme une autoévaluation. C'est important de pouvoir faire une autoévaluation puis parfois elles répondent à peu près quand elles font juste la lecture puis le résultat est plus ou moins exact, mais là, avec la traduction en LSQ, elles répondent précisément aux questions et là elles peuvent avoir un résultat plus juste.

[Julie] Parce que c'est ça, dans le fond c'est qu'on voit que SOS violence conjugale, c'est pas mal la première ressource où est-ce que les gens, ils vont aller pour justement appeler, juste dire: « Je vis de la violence conjugale. » Et souvent ben c'est eux qui vont dire : « Parfait, on va vous mettre en contact pour trouver une place en maison d'hébergement. » Ça, je sais aussi que SOS vous aide à dire que cette femme-là, on doit lui trouver un placement rapidement, il y a ça aussi avec SOS.

[Line] Oui, absolument.

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] Oui, on a une super belle collaboration parce qu'eux ils nous aident aussi à trouver les maisons d'hébergement, ils savent quel est notre organisme, ils vont faire les références puis des fois c'est lorsqu'on arrive à la maison d'hébergement qu'il y a de la réticence. Donc nous la collaboration avec SOS violence conjugale ça va super bien, ils vont faire les recherches avec nous, on a une super belle collaboration, mais c'est quand on passe à l'autre étape que parfois il y a des obstacles.

[Julie] Parce que dans le fond SOS violence conjugale, sûrement qu'après de la communauté sourde, ça ne doit pas non plus être le premier réflexe qu'elles ont, d'après moi c'est la Maison des Femmes sourdes de Montréal, ça doit probablement être ça le premier, on le sait, on connaît versus aller voir SOS ou aller voir un policier, probablement que c'est la Maison des Femmes sourdes qui ressort en premier dans les ressources, hein Marie-Hélène ?

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] Oui, c'est ça.

[Julie] Ça fait que ça vous demande absolument des partenaires parce que s'il y a une femme qui est dans une situation qui arrive et que là, elle a besoin d'avoir même des soins, des soins de santé, quand je travaillais en violence conjugale, des fois il y a des femmes qui arrivaient et qui avaient été blessées et là, on devait leur dire : « Mais non, vous devez aller à l'hôpital. » Donc ça aussi c'est une collaboration que vous avez qui est nécessaire dans le processus.

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] Oui.

[Line] Puis Julie, je veux juste mentionner un truc qui est selon moi majeur. Des fois quand ils font une démarche pour trouver une maison d'hébergement, le questionnaire, Marie-Hélène me corrigera si je dis des niaiseries ou si je me trompe, mais bon, il y a le questionnaire, admettons SOS violence nous a trouvé une maison, après ça, il y a le questionnaire d'entrée de la maison d'hébergement. Et moi ce que j'ai noté dans-- Je ne sais pas, dans la dernière année justement parce qu'il y a eu comme une recrudescence de placement puis j'ai noté une chose, c'est qu'au niveau des critères, par exemple autonomie, je vais le nommer, c'est très, très important, au niveau des critères. L'autonomie. Les intervenantes en maison d'hébergement ont besoin de voir que c'est la femme sourde qui va répondre aux questions, que c'est elle qui connaît son histoire, que c'est elle et ce qu'on a souvent remarqué et trop souvent en fait, à mon avis, c'est que cette notion là d'autonomie sert de prétexte puis ouais, ouais, je me commets, je le dis.

[Julie] Non, mais Line, c'est vraiment intéressant parce qu'on va pouvoir en parler avec Mayranie Lacasse parce que justement ils en font des demandes d'hébergement, on va pouvoir aller voir eux comment ça se passe pour elles. Ça va être super intéressant parce qu'après la pause on va accueillir Mayranie Lacasse qui est directrice générale d'un organisme avec qui vous collaborez, la maison d'hébergement Inter-Val 1175, je ne sais pas si je le dis comme il faut, on va lui demander tout de suite après la pause, à tout de suite. Je poursuis maintenant en entrevue avec Mayranie Lacasse, qui est directrice générale de l'hébergement en violence pour les femmes victimes de violence conjugale Inter-Val 1175, tantôt j'ai dit « 175 », il manquait un « 1 », donc c'est « 1175 », bonjour madame Lacasse.

[Mayranie] Bonjour.

[Julie] Comment allez-vous ?

[Mayranie] Très bien merci et vous ?

[Julie] Oui, je suis vraiment contente parce que là, on vous accueille dans nos studios et là, et bien on va pouvoir parler d'une belle collaboration que vous avez avec la Maison des Femmes sourdes de Montréal parce que Marie-Hélène le disait juste avant la pause comment c'est important et là, je trouvais ça beau de dire que oui, mais il y a de belles collaborations et vous en faites partie. Moi je voulais savoir parce que je pense que ça ne fait pas si longtemps que vous êtes en collaboration, je pense, avec la Maison des Femmes sourdes ?

[Mayranie] Ça fait quand même quelques années, ça fait quelques années qu'on a eu des femmes sourdes, malheureusement ce n'est pas arrivé dans les trois, quatre dernières années qu'on en accueille à nouveau, mais c'est arrivé à quelques reprises avant, donc ça fait plusieurs années quand même qu'on est en collaboration avec la Maison des Femmes Sourdes.

[Julie] Mais la collaboration est encore là, même s'il n'y a pas eu des femmes depuis un certain temps.

[Mayranie] Exactement, nous la difficulté c'est que c'est femmes avec enfants seulement, donc souvent c'est une particularité qui peut apporter peut-être un peu plus de difficultés au niveau des admissions et de là aussi, le roulement des maisons d'hébergement qui sont à pleine capacité en tout temps n'aide pas non plus, mais on est toujours très contente de pouvoir accueillir des personnes surtout en collaboration avec la Maison des Femmes Sourdes.

[Julie] Parce que ça c'est important de le dire, chaque maison d'hébergement ce n'est pas toute la même chose, il y en a c'est vraiment pour les femmes, d'autres c'est pour les femmes avec les enfants, il y en a c'est femmes soit avec ou sans enfants, ça va vraiment dépendre, il y en a c'est plus courte durée, longue durée, femmes victime de violence conjugale et difficulté, il y a beaucoup, beaucoup d'éléments. Donc oui, il y a beaucoup de maisons d'ébergement, mais ça ne veut pas dire nécessairement que toutes ces femmes-là qui auraient besoin d'aide, ça peut marcher au moment où parce qu'une femme qui est victime de violence conjugale qui n'a pas d'enfant, automatiquement elle ne peut pas aller dans votre hébergement, ça doit être une autre maison d'hébergement, donc de là pourquoi ça leur prend beaucoup beaucoup de collaborations. Moi je voulais savoir comment ça s'est passé ce moment-là, donc Marie-Hélène tu es rentrée en contact avec Inter-Val, tu as fait de la sensibilisation, comment ça s'est passé le processus ?

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] C'est qu'au départ il y avait 18 maisons d'hébergement qu'on pouvait être en partenariat, qu'on avait fait des formations, des sensibilisations. Et ensuite quand une femme sourde s'est présentée, qu'elle avait un besoin, j'ai appelé SOS violence conjugale, ils m'ont référé à l'Inter-Val 1175, à partir de là on a pu faire une collaboration et ça a été plus facile de faire l'accueil. Souvent les femmes sourdes disent : « Ah, elles sont super fines, elles sont super ouvertes, c'est chaleureux. Ils connaissent un petit peu les signes. » Donc elles sont contentes puis elles se sentent rassurées et ça fait du bien pour elles, donc les craintes sont enlevées en étant intégrées à leur maison d'hébergement, c'est souvent les commentaires que nous avons lorsqu'elles se présentent à l'Inter-Val, oui, effectivement.

[Julie] Et en même temps c'est intéressant parce que tu dis qu'ils connaissent un petit peu des signes et moi je me dis que le fait d'avoir une collaboration, ben je pense qu'après ça, c'est possible d'aller plus loin, de savoir que vous pouvez parce que dans l'idéal on voudrait que ça soit accessible à toutes les femmes sourdes, mais je pense que aussi moi là, qui est entendante, je peux avoir aussi une petite responsabilité d'aller chercher des petits gestes que je sais que ça va pouvoir aider Madame, est-ce que vous c'est quelque chose que vous avez comme formé ou ça s'est passé par finalement la formation que la Maison des Femmes sourdes a faite avec vous ?

[Mayranie] Bien nous effectivement la formation avec la Maison des Femmes sourdes a grandement aidé à comprendre comment on pouvait accompagner les personnes sourdes, leurs enfants aussi, d'avoir le matériel aussi nécessaire, comment bien communiquer parce qu'il y a aussi des personnes analphabètes souvent, donc nous, on avait l'idée qu'on écrit des choses, mais que ce n'est pas toujours la solution idéale et on avait beaucoup de motivation dans l'équipe aussi à apprendre le langage des signes pour certaines dans le passé, on avait déjà eu des cours soit de LSQ le 1, le 2, mais c'est sûr quand on ne pratique pas, ça se perd un peu, mais quand même je pense que c'est très accessible dans le sens où on parle souvent avec nos mains pour décrire des gestes ou des choses, donc ce qui peut faire rire justement les personnes qu'on a accueillies, on faisait des faces, mais quand on accueille des personnes sourdes justement, on s'adapte, on met en langage des signes aussi des pancartes pour les intervenantes, on utilise aussi des pictogrammes par exemple et tout. Donc on a vraiment créé des outils propres à notre maison pour pouvoir communiquer, mais comme on se dit ce n'est pas plus compliqué que le faire pour des personnes allophones par exemple parce que souvent on va accueillir des personnes issues de l'immigration allophone ou on a à utiliser des pictogrammes, on a à utiliser d'autres moyens de communication parce que quand les personnes interprète ne sont pas là, on est dans la même situation, donc pour nous on a dit que c'est juste un pendant de plus à s'adapter puis pourquoi pas le faire puis ça a été vraiment des belles collaborations et la disponibilité justement des personnes pour venir faire de l'interprétation, je trouvais ça beaucoup plus facile et accessible que quand c'est des langues très précises, par exemple, donc la disponibilité d'avoir accès à des interprètes, c'est beaucoup plus facile en maison d'hébergement que des interprètes réguliers dans d'autres langues.

[Julie] Mais moi ce que je trouve vraiment fabuleux, c'est de dire que vous êtes allé comme plus loin. OK, on le sait, la Maison des Femmes sourdes de Montréal vont accompagner les femmes, mais comme Marie-Hélène, tu as dit, vous n'êtes pas ouvert, ce n'est pas un organisme qui est ouvert 24 heures sur 24, donc à ce moment-là, s'il y a une femme à deux heures du matin parce que quand je travaillais en violence conjugale ça arrivait souvent que ça se passait beaucoup des situations de la nuit, donc à deux heures du matin, je me lève, je vis une grosse crise de panique, j'ai besoin d'avoir un soutien, mais là, si on fait juste me dire : « Bah écris

comment ça ne va pas. » On est loin un petit peu, donc je pense que c'est ça aussi que ça dit, c'est qu'on veut que la femme se sente vraiment incluse dans finalement l'hébergement.

[Mayranie] Exactement, puis nous on a beaucoup misé sur l'inclusion dans les groupes aussi parce que des fois c'est plus facilitant juste les exclure des groupes de la maison, ne pas faire partie du fonctionnement, mais on a énormément travaillé justement avec la Maison des Femmes sourdes qui venaient régulièrement aussi assister aux groupes, qui nous soutenaient dans ces démarches-là pour permettre aux familles qu'on a hébergées de pouvoir assister aux groupes, de faire les mêmes choses, les mêmes accès que les autres familles ont accès, finalement.

[Julie] Mais dans le fond quand on parle de ça, c'est parce que vous allez faire des-- On est dans une maison d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale, donc il va y avoir des ateliers pour faire de la sensibilisation, expliquer c'est quoi la violence conjugale, toutes ces choses-là.

[Mayranie] Oui, exactement, mais souvent avec des personnes soit allophones ou justement dans les situations de surdité, on va faire les ateliers, mais en individuel, mais ça n'a pas nécessairement le même impact non plus qu'on recherche d'où pourquoi on avait cherché comment intégrer, comment faire en sorte puis surtout que la personne se sente à l'aise pour créer d'autres liens avec les personnes dans l'hébergement parce que le groupe sert à ça aussi, de créer des liens, de créer une sororité, une solidarité entre les personnes hébergées, donc à ce moment-là de ne pas les faire venir dans des groupes, pour nous ça ne faisait pas de sens, mais c'est certain que c'est un processus aussi avec la personne hébergée, est-ce qu'elle souhaitait aussi faire partie des groupes et tout. Au début avec une famille en particulier, elle ne souhaitait pas, mais qu'on a poussé un petit peu plus en collaboration toujours avec la Maison des Femmes sourdes, les intervenantes de la maison qui disaient que ça serait aidant pour ton cheminement et tout, donc à deux on a réussi à l'intégrer justement au travers des groupes et ça a été vraiment une belle réussite pour cette famille-là qui s'est sentie finalement acceptée des autres parce que c'est ce qu'elle nommait, qu'elle ne sentait pas qu'il y avait une compréhension, qu'elle pouvait dire : « Ah, les autres ils m'ignorent, ils ne

comprennent pas. » Comme le vécu de la personne, on a pu le partager en groupe aussi puis ça a ouvert beaucoup plus de portes à la personne.

[Julie] Mais c'est parce qu'en fait c'est ça qu'on se dit, il y a ça aussi, il y a le lien entre les femmes, c'est beau que les intervenantes sont ouvertes et qu'elles veulent dire : « OK, on va apprendre des petits signes et tout ça. » Mais après ça, les femmes, exemple en ce moment il y a une femme sourde que vous accueillez, comment ça se passe concrètement ? Exemple, ben on parle de Marie-Hélène, Marie-Hélène il y a une femme qui vient avec des enfants, elle vit de la violence conjugale, Marie-Hélène tu appelles Inter-Val 1175, comment ça se passe à partir de ce moment-là ?

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] Concernant notre collaboration ou juste avant ?

[Julie] En fait, exemple, il y a une femme qui vient te voir : « Je vis de la violence conjugale, je veux m'en aller dans un hébergement. » Vous appelez Inter-Val 1175, ils ont de la place, ça fonctionne, comment ça se passe parce qu'en maison d'hébergement, il y a une demande d'hébergement, il y a des critères, avant même de savoir si madame peut rentrer, donc ce bout, comment ça se passe ?

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] Oui, c'est ça, c'est sûr que je n'appelle pas directement Inter-Val, généralement je vais passer par SOS violence conjugale qui vont selon la liste parce que souvent les maisons d'hébergement sont complètes. Puis s'ils me donnent le nom de l'Inter-Val 1175, je vais entrer en contact avec eux et nous allons énumérer les critères, que c'est une femme, que combien d'enfants elle a, quel type de violence elle subit, problème de santé mentale s'il y en a ou pas parce qu'il y en a de plus en plus, est-ce qu'il y a de la médication, il y a plusieurs questions qu'on va répondre parce que c'est leur évaluation d'admission. Donc je fais ces vérifications-là auprès de la cliente et une fois que l'évaluation de l'admission est faite, elle va être acceptée et c'est sûr que des fois on a une collaboration puis des fois comme la collaboration est déjà là, on n'a pas besoin de refaire toute la sensibilisation, la présentation de ce qui est une personne sourde. Donc à ce moment-là la personne va être intégrée un peu plus rapidement et des

fois je vais les convaincre les clientes pour dire : « Ah, c'est une super belle équipe, elles sont très ouvertes, elles sont très adaptées à notre situation. » Donc quand elles savent qu'ils connaissent la surdité et tout ça, les clientes sourdes vont être plus ouvertes à y aller, sinon bah elles vont être déçues, elles vont sentir rejetées. Donc elles n'ont pas le goût de revivre ces situations-là de rejet, mais souvent je les rassure en disant que c'est un super endroit puis que tout se passe super bien et comme j'ai déjà leur confiance, le pont se fait bien vers la maison d'hébergement.

[Julie] Et là, à ce moment-là parce qu'on le sait, c'est ça, ça prend des critères, exemple la femme tout va bien, elle peut arriver à la maison d'hébergement, comment ça se passe ? Ça veut dire que là, vous, vous le savez, vous allez accueillir une femme sourde, comment ça se passe concrètement à partir de ce moment-là ?

[Mayranie] Mais tout d'abord, généralement quand on est en contact avec la Maison des Femmes sourdes, on voit si à l'arrivée de la famille, s'il y a une intervenante de leur côté qui peut les accompagner, est-ce qu'on peut avoir aussi une personne interprète à ce moment-là qui vient aussi, donc ça, c'est souvent des détails qu'eux, ils règlent d'avance, donc ça, c'est aidant pour nous, à la place de chercher d'être obligé de chercher des interprètes et tout et souvent on va parler avec des personnes directement de la Maison des Femmes sourdes pour voir, ils ont une petite trousse qu'ils peuvent prêter pour les maisons d'hébergement parce que ça, on n'est pas toujours équipé et tout, donc est-ce que la famille va en avoir besoin selon eux ? Est-ce qu'elle est disponible ? Si ce n'est pas disponible, qu'est-ce qu'on aurait besoin d'aller chercher, si j'ai besoin de faire des achats, je vais aller les faire aussi en préparation de la chambre pour accueillir la famille adéquatement. Donc je dirais que vraiment c'est de la communication entre nous pour savoir comment bien préparer l'espace et le terrain pour l'arrivée de la famille puis après ça, je dirais que c'est le processus très normal, général de notre admission en maison.

[Julie] Et rendu là, ça ne fait pas de différence qu'elle soit sourde ou pas, c'est le même processus d'admission, on prépare la chambre, on accueille la femme, mais là, à ce moment-là, l'équipe de la Maison des Femmes sourdes est présente ?

[Mayranie] Généralement, quand c'est possible, je le sais que des fois ce n'est pas toujours possible, mais les fois qu'on a eu des collaborations, elles ont toujours été présentes pour apporter la famille et les soutenir dans ça, mais c'est possible qu'elles ne soient pas là et qu'on fasse l'accueil aussi, donc nous ce n'est pas quelque chose d'obligatoire, mais c'est juste plus rassurant souvent pour la femme sourde et ses enfants d'avoir déjà un visage connu, d'arriver avec, c'est ça, des connaissances, quelqu'un qui te dit que oui, c'est une bonne place pour vous puis ça va. Donc c'est toujours plus facilitant, je dirais, mais ça peut se faire sans elles, mais on aime mieux nous autres qu'elles soient présentes.

[Julie] Si évidemment ça se passe un hébergement d'urgence, des fois ça peut dépendamment des heures, peut-être que ça peut être un petit peu plus difficile, mais je pense qu'à ce moment-là, vous priorisez vraiment Marie-Hélène, d'être présente pour que la femme se sente pleinement accueillie.

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] Oui, oui. Parce que ce n'est pas seulement-- Tu sais, il y a l'accueil, mais il y a beaucoup de démarches parce qu'une fois qu'elles sont arrivées, il y a l'explication des règles de la maison d'hébergement, l'interprète va interpréter, mais nous on va aller avec du concret puis tout demeure confidentielle, c'est sûr qu'il y a le périmètre, des fois bon, c'est possible d'avoir des amis, mais à l'extérieur du périmètre de la maison d'hébergement puis c'est toutes des choses qu'on doit bien expliquer, que ça soit compris clairement par la femme sourde parce que si elle ne comprend pas, mais ça peut mal finir, elle ne respectera pas les règles de la maison d'hébergement, c'est sûr que on débute toujours avec ça au départ. Et bon, c'est sûr que nous, on a des horaires qui terminent, mais si la dame fait son accueil en après-midi puis ça se continue en soirée, on va assurer l'accompagnement jusqu'à la fin quand même.

[Julie] OK, puis qu'est-ce que vous faites parce que justement Inter-Val 1175, est-ce que c'est une maison confidentielle ?

[Mayranie] Oui, tout à fait.

[Julie] OK, ça veut dire que l'adresse elle est non trouvable, c'est ça que ça veut dire confidentiel parce qu'il y a des maisons d'hébergement dont on peut retrouver leur adresse, mais elles ont des partenariats avec les policiers et tout ça, mais ça, c'est vraiment Inter-Val, c'est confidentiel. Ça, ça veut dire Marie-Hélène, à ce moment-là, vous devez faire comme une sensibilisation comme auprès de la femme par rapport à la communauté puis dans le sens que elle doit expliquer, non c'est ça, il ne faut pas que ça soit su, il ne faut même pas en fait que l'on connaisse l'adresse d'Inter-Val, en fait. Ceux qui ne sont pas en collaboration, qui ne mettent pas les pieds dans Inter-Val 1175 ne sont pas supposés savoir c'est où.

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] C'est ça, c'est ça parce que parfois, elles ont une amie puis que là, l'amie va dire à l'autre amie que l'autre amie puis tout le monde se connaît, donc des fois tu vas dire : « Oh, je vais dire juste à une puis elle va garder ça confidentiel. » Non, non, c'est tout le monde.

[Julie] Mais c'est vraiment pour la sécurité, c'est vraiment ça, donc c'est absolument nécessaire.

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] Avec le temps, bon, c'est sûr que la sécurité, des fois elles ont l'impression que : « Oh, je suis correct, je n'ai plus besoin de cette sécurité-là. » Non, non, on leur explique bien que c'est jusqu'à la fin de leur hébergement.

[Julie] Oui, c'est ça, du séjour finalement et pendant le processus du séjour parce que là, exemple, vous accueillez une femme à Inter-Val 1175, exemple, elle est là, je ne sais pas, des fois ça peut être deux mois, trois mois son hébergement, combien de temps la durée environ ?

[Mayranie] Je dirais que c'est censé être trois mois, mais avec les difficultés de trouver des logements et tout actuellement, je dirais qu'on s'adapte aux réalités.

[Julie] Ouais, c'est ça, mais on appelle ça plus un court durée.

[Mayranie] Court terme, effectivement.

[Julie] Donc trois mois, exemple, la femme reste jusqu'à échéance des trois mois, est-ce que ça veut dire qu'à ce moment-là, vous l'accompagnez dans toutes ses démarches, il peut en avoir beaucoup, est-ce que tout d'un coup vous êtes pratiquement investi à 100 % du temps pour aider cette femme-là dans ses démarches ?

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] Oui, c'est sûr que ça devient notre priorité cette cliente-là parce que dans notre liste elle fait partie des priorités parce qu'il y a beaucoup de démarches, il y a des rendez-vous à la banque, il y a des rendez-vous pour faire la recherche d'un logement, pour l'avocat, la police, c'est possible qu'elle ait besoin des rendez-vous avec un psychologue, au CLSC, donc c'est sûr que ça dépend aussi des besoins des enfants, réunions à l'école, c'est sûr que ça fait beaucoup de rendez-vous avec eux puis elles ont aussi beaucoup besoin de s'exprimer puis tout dépendant de leur situation.

[Julie] Mais à ce moment-là, la femme dans le fond, exemple, il se passe une situation, je n'ai pas réussi à faire cette démarche-là que j'étais supposé faire, est-ce qu'à ce moment-là, tout de suite elle vous appelle, elle appelle la Maison des Femmes sourdes : « J'ai besoin d'aide. » Comment ça se passe ? Ou elle passe par l'intervenante d'Inter-Val 1175 et eux vous appellent ?

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] Habituellement, on a des rendez-vous réguliers avec la cliente qui vient à mon bureau, mais des fois ça leur fait du bien de sortir de la maison d'hébergement, donc parfois au début, on va se rendre à la maison d'hébergement puis expliquer comment se rendre à la Maison des Femmes sourdes parce qu'il y en a plusieurs qui ne connaissent pas comment fonctionne le métro, le système d'autobus, donc on va leur montrer, leur enseigner puis à partir de là, elles vont pouvoir venir à nos bureaux pour pouvoir s'exprimer, prendre soin d'elles puis en même temps on va faire les démarches. Puis on fait tout le temps un résumé à la maison d'hébergement pour voir où on en est rendu, OK, prochainement il va avoir tel rendez-vous chez l'avocat ou un autre rendez-vous, on

est toujours en contact avec la maison d'hébergement pour se donner des nouvelles. Puis exemple, moi je ne trouve pas un avocat, des fois ça va être la maison d'hébergement qui va le trouver, on se soutient vraiment tous les deux ensemble.

[Julie] Parce que ce bout-là c'est intéressant de le dire aussi parce que toutes les démarches que tu as parlé, c'est tout encore une gestion de parler avec des entendants et vous ne vous en sortez pas là dans le sens que tout ça, c'est vraiment tout un monde d'entendant, donc parler avec un avocat ça demande un défi parce que lui, il ne parle pas LSQ, ça veut dire qu'est-ce que vous avez comme, je vais dire, un budget ?

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] Je l'accompagne, je vais toujours l'accompagner dans tous ces rendez-vous pour m'assurer de bien expliquer, on va réserver l'interprète à tout moment, oui.

[Julie] Mais c'est ça, dans le fond c'est vous qui allez réserver l'interprète, donc est-ce que vous avez comme un budget spécifique parce que l'interprète dans le fond ça passe par vous, donc le budget de la Maison des Femmes sourdes, est-ce que c'est vraiment comme déjà dans des subventions que vous avez ?

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] Il y a deux volets, un premier qui est le système de la santé, bon, tout ce qui est les hôpitaux, les cliniques, bon, ça c'est couvert par le gouvernement, mais la même idée pour le système judiciaire, police, avocat, aide juridique, ça va être tout couvert par le gouvernement, sauf si on va en privé, si on va voir un avocat en privé à ce moment-là, la personne doit déboursier, mais en général les femmes victimes vont toujours avoir accès à l'aide juridique ou un avocat de la couronne, procureur de la couronne, donc c'est le système gouvernemental qui couvre les frais.

[Julie] Exemple, s'ils veulent aller voir une psychologue au privé, là, ça ne va pas être couvert.

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] C'est ça, c'est ça, effectivement.

[Julie] Mais s'il est question de se trouver un loyer, de changer les enfants d'école, toutes ces choses là, toutes ces démarches là, c'est le gouvernement ?

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] Pour la recherche de logement, non.

[Julie] Non ?

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] Non, parce que souvent ils ne viennent pas, mais on a le SRV, le service relais vidéo Canada, mais on va parler au propriétaire par téléphone par l'intermédiaire d'un interprète puis sinon on va se rendre sur place ou sinon c'est par écrit. Mais par exemple, tantôt tu parlais de l'école, tout ce qui est relié à l'éducation, ça, c'est couvert.

[Julie] Oui, mais là, c'est parce qu'on s'entend, quand tu parles de recherche de logement, souvent il faut que tu fasses beaucoup d'endroits différents avec plusieurs moments où est-ce que tu es découragé parce qu'il n'y a rien qui marche, donc ça veut dire qu'à chaque fois que la femme doit faire une démarche pour se trouver un logement, il n'y a pas d'interprète qui est fourni à ce moment-là ?

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] C'est ça.

[Julie] Est-ce que ça arrive des fois qu'il y a des propriétaires qui sont aussi un petit peu réticents d'accueillir une femme sourde ?

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] Mais oui, mais oui.

[Julie] Mais en fait, je te le disais, mais je me doutais de la réponse, mais je voulais l'entendre concrètement. Ah oui, OK, donc ça aussi les femmes sourdes vont être victimes de discrimination par rapport à ça.

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] Oui, beaucoup, beaucoup de discrimination, souvent ils vont dire : « On est complet, nous avons trouvé une autre famille. » Mais là, c'est comme voyons, on s'est parlé par téléphone puis là, quand on est arrivé il nous dit que c'est complet, on a des doutes. Mais on ne concentre pas notre énergie sur ça, on va se concentrer sur autre choses, ça veut dire que s'il fait ça, c'est que ce n'est pas un bon propriétaire, qu'on va aller ailleurs puis un propriétaire qui est ouvert, mais on sait que ça va bien aller puis qu'elle va être heureuse chez elle. Mais ça demande beaucoup d'appels effectivement, mais nous on veut être un modèle de persévérance, donc on ne lâche pas, on continue, on prend courage puis on devient un modèle pour la femme sourde parce que de leur montrer oui, il y a différents enjeux puis on continue puis c'est certain qu'on va finir par trouver, parfois c'est plus long pour y arriver, mais on y arrive puis on en est fier à la fin.

[Julie] Mais je trouve ça vraiment admirable de voir tous les obstacles que vous pouvez avoir constamment et que justement vous persistez, vous continuez d'avancer avec la tête haute, courage, c'est pour ça que mon émission c'est Sourdes et Courageuses aussi parce que je voulais montrer le courage que vous avez parce que des fois on n'y pense pas, tu es déjà une femme qui est victime de violence conjugale, c'est énorme, juste ça, juste de dire : « Bon Dieu, je vis de la violence conjugale. » Si on ajoute en plus de ça le défi de la surdité, je comprends qu'il y ait des femmes qui finalement restent dans la relation parce que c'est moins exigeant finalement que tout ce qui s'ensuit comme démarche après.

[Marie-Hélène interprétée par Michèle Dion] C'est ça. Puis ce que je pourrais dire aussi c'est que là, on voit que c'est comme-- On a l'impression que c'est la jungle, qu'on ne voit pas la sortie, tout est vert puis bon, c'est sûr qu'il faut prendre des couteaux, des armes pour réussir à couper, faire notre chemin, mais des fois il va être court, des fois il va être long, mais c'est comme si on était là dans l'armée puis qu'il faut ouvrir le chemin puis c'est sûr que c'est décourageant parfois puis c'est plus facile de revenir en arrière, mais non, c'est de persévérer puis de continuer

notre avancement et c'est sûr que là, il va se présenter d'autres obstacles au fur et à mesure qu'on débroussaille le chemin, des fois c'est pourquoi moi, pourquoi encore un autre problème puis il y a aussi le postséparation, souvent c'est pire, la violence est encore plus grande, donc ça ajoute à ça puis surtout que les enfants ils peuvent continuer à garder des contacts. Puis des fois les enfants, ils ont leur tristesse, leur colère, il faut s'en occuper aussi c'est tout plein de choses qui s'ajoute.

[Julie] Mais merci infiniment, Marie-Hélène parce que c'est ça, je trouvais ça super important de montrer tout ce que vous faites et ce lien-là que vous avez avec les femmes, comment ça va faire une différence dans le processus et que vous donnez - Parce que là, on a parlé des femmes qui sont victimes de violence conjugale, mais vous faites tellement plus que ça, on va pouvoir en parler dans une autre émission, mais de voir que vous vous focalisez beaucoup sur voir la lumière en avant, de dire que le chemin va peut-être être difficile, mais regarde en avant comment c'est beau puis que c'est possible. Donc merci infiniment Marie-Hélène, merci beaucoup Mayranie Lacasse et je souhaite qu'il y ait des femmes entendantes d'hébergement qui ont entendu et qui disent : « Oui, oui, oui, nous aussi on veut participer et avoir la trousse. » Merci et j'espère que vous allez avoir beaucoup de téléphones pour avoir des trousse supplémentaires. Je remercie évidemment Line Bergeron, qui était avec nous juste avant et nous et bien, on va se retrouver pour une prochaine émission, merci à Mathieu Tessier de l'autre côté pour la mise en ondes et Michèle Dion, l'interprète, bye bye, tout le monde.

[Michèle] Merci.